

Espaces naturels sensibles

PUY D'AUBIÈRE ■ Un vaste espace de 110 hectares, cerné par l'agglomération, devenu ENS en 2011

Partout la ville et la nature au centre !



VIGNE. Autrefois, le puy d'Aubière en était couvert. Leur vin venait remplir les quelque 400 caves creusées dans le sous-sol. Aujourd'hui, il en reste très peu. PHOTO CAMILLE MAZOYER

Une Arche de Noé en pleine agglomération ! Tel est le puy d'Aubière et ses cent hectares de nature préservée où survivent plus de 200 espèces animales. Allez donc y faire un tour ! Sans perturber ce fragile écosystème...

Arnaud Vernet
arnaud.vernet@centrefrance.com

Aubière. 10.000 habitants. Ancienne capitale vigneronne aux portes de Clermont-Ferrand. Aujourd'hui, rattrapée par l'agglomération dont elle est partie intégrante, la commune a bien changé. Son nom évoque certes un village ancien, blotti sur le flanc

du plateau des Cézeaux, mais aussi son centre commercial, sa Zac, ses doubles voies à grande circulation, son autoroute A75, ses lignes de bus... Bref, un univers périurbain soumis à une pression foncière impressionnante : la population a doublé depuis la Libération, quadruplée depuis un siècle !

qui constitue une enclave naturelle entre Romagnat et Courmon, dans l'agglomération clermontoise.

La zone du puy d'Aubière en fait, constituée non pas d'une montagne impressionnante, mais plutôt d'un vaste plateau assez peu pentu, culmine à 460 mètres, et donc assez facilement urbanisable. Il était autrefois occupé par les vignes, dont on trouve encore quelques rangées exploitées.

« Nous avons très peu de réserve foncière sur la commune, mais l'urbanisation n'est pas tout, explique Jean-Yves Maniel, adjoint délégué à l'environnement. Nous avons

été alertés de l'intérêt écologique de ce site en 2010, à la suite du travail d'un étudiant stagiaire, qui avait déjà suggéré la mise en place d'un Espace naturel sensible (ENS) pour le préserver. »

Les premiers inventaires qui ont été par la suite réalisés ont démontré qu'il était dans le vrai et que la zone était particulièrement riche. Nous avons donc accéléré le travail en ce sens et obtenu très vite notre labellisation, en septembre 2011, puis mis en place un plan de gestion qui court de 2013 à 2017, et qui est porté par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).

230 espèces végétales

De fait, la nature, qui a évidemment reflué partout alentour, semble s'être réfugiée ici. N'a-t-on pas recensé, à ce jour, sur le puy d'Aubière, 230 espèces végétales parmi lesquelles de nombreuses orchidées (ophrys araignée ; ophrys mouche...) et près de 200 espèces animales, dont plus de 64 oiseaux (milan royal, pie-grièche, tourterelle des bois,

alouette lulu, linotte mélodieuse...) ? Une incroyable Arche de Noé, à deux pas de la ville.

La commune a donc mis en place un droit de préemption sur l'ensemble des parcelles et rachète petit à petit l'espace (Sur 55.000 € de budget annuel, 8.000 € sont consacrés aux acquisitions).

Le reste des actions se concentre sur le débroussaillage, l'installation de panneaux, la réalisation de nouveaux inventaires, la restauration des murs... Parfois de répondre à certains imprévus, comme, lorsque près du secteur des caves, l'une d'entre elles s'est effondrée. Un périmètre de sécurité a ainsi dû être mis en place pour éviter toute mésaventure aux promeneurs.

Chaque année, le puy d'Aubière devrait ainsi devenir un peu plus accueillant. Ce qui pourrait bien constituer la meilleure protection contre son engouffrement par la ville : le statut ENS ne protège, en effet, en rien le site contre l'urbanisation. Mais une fois qu'il sera considéré par le grand pu-

blic comme une zone essentielle à protéger, il deviendra difficile de laisser lotissements et autres pavillons s'y accrocher. ■

Y ALLER

À pied ou en voiture

Le puy d'Aubière est traversé de part en part par plusieurs voies goudronnées dont la rue des Gravins qui part de l'avenue du Roussillon et rejoint la D2089 par la rue des réservoirs. On peut également prendre la rue de Pérignat par la rue du Chambon, mais l'idéal est de monter à pied par le secteur des caves. Des kilomètres de sentiers s'offrent à vous.

Une enclave de 110 ha de nature au cœur de l'agglomération

À tel point qu'une question se pose : sur ce petit territoire de 7,6 km², reste-t-il encore de la place ?

La réponse est « oui », et même une belle place : 110 hectares soit presque toute la zone verte entre l'avenue Jean-Moulin et la double voie D2089 qui relie Beaumont à l'A75 et



DÉCOUVRIR



L'astragale queue de renard

Cette fleur jaune apprécie les pelouses sèches, les boisements clairs et les pentes herbacées. Elle se développe sur des sols bien exposés, caillouteux, secs et superficiels. Très dynamique, l'espèce peut coloniser les espaces ouverts créés par les activités agropastorales. Dans certaines stations, plusieurs centaines voire milliers d'individus peuvent être regroupés et former d'importants noyaux de population.